



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***18139340***Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -ENTRÉ
LE 06 SEP. 2018

Greffe Greffier

N° d'entreprise : **435 402 613**

Dénomination

(en entier) : **LE CHAF**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**Adresse complète du siège : **Rue Jules Maltaux 62 à 6240 Farciennes****Objet de l'acte : Modifications des statuts-Conseil d'Administration-Démission-Nomination
du Commissaire**

Conseil d'administration

Article 34 §1 L'assemblée Générale statutaire du CHAF réunie à Farciennes, le 25 juin 2018 confirme en tant qu'administrateurs :

- Madame Balsat Micheline, domiciliée rue J.Destée 22 à 6240 Farciennes, née le 1^{er} mai 1951 à Baudour.
- Monsieur Casagrande Joseph, domicilié rue du Wainage 150 à 6240 Farciennes, né le 30 juillet 1939 à Farciennes
- Madame Bruyninckx Céline, domiciliée rue Ferrer 10 à 6240 Farciennes, née le 15 janvier 1950 à Charleroi.
- Monsieur Fastrez Johannes, domicilié Quartier du Moulin 9 à 6240 Farciennes, né le 1^{er} février 1950 à Bad-Godesberg (Allemagne)
- Monsieur Minsart Fabrice, domicilié rue Ferrer 135 à 6240 Farciennes, né le 31 octobre 1961 à Charleroi
- Monsieur Pitteville Joseph, domicilié rue de Soleilmont, 65 à 6043 Ransart, né le 21 octobre 1946 à Charleroi.

§2. L'assemblée Générale statutaire du CHAF réunie à Farciennes, le 25 juin 2018 a procédé à la nomination en qualité d'administrateur Madame Marie-Christine Demiautte, domiciliée impasse des Fours à Chaux 18 à 7080 Framerie, née le 28 mai 1951 à Marchienne au Pont et de Monsieur Thomas Stavros, domicilié rue du Monciat 68 à 6240 Farciennes, né le 6 mai 1957 à Xanthogie (Grèce)

§3. Le Conseil d'administration en sa séance du 22 août 2018 acte les démissions de Monsieur Jean-Pierre Jeunieux et Madame Corinne Salme et les décès de Monsieur Fontaine Gabriel ainsi que Monsieur Kairet Jacques.

§4. Composition du bureau du Conseil d'administration:

Président : Minsart Fabrice

Secrétaire : Fastrez Johannes

Trésorier : Pitteville Joseph

Membres : Mme Balsat Micheline, Mme Bruyninckx Céline, Mme Marie Christine Demiautte,
M. Casagrande Joseph, M. Thomas Stavros

§5. L'assemblée générale statutaire du CHAF réunie à Farciennes, le 25 juin 2018 a procédé à la nomination en tant que membres de l'association de Mme Behaegel Marie-Ghislaine, M. Noel Bernard, M. Fourmeau Serge, M. Van De Sype Dominique.

§6. L'assemblée générale statutaire du CHAF réunie à Farciennes, le 25 juin 2018 décide à l'unanimité des membres de reconduire la mission de contrôle des comptes annuels à la " SPRL Joris Rousseaux & CO " rue de la Biche 18 à 7000 Mons représenté par Monsieur Gonet Sébastien et ce pour les années 2019, 2020, 2021.

§7. Le conseil d'administration acte la nouvelle adresse du siège de l'A.S.B.L. le CHAF rue Jules Maltaux 62B à 6240 Farciennes en lieu et place de la rue Jules Maltaux 62 à 6240 Farciennes

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/09/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).